



Soutien scolaire 2026/2027

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COLLÈGES ET SECONDE

Le soutien scolaire à lieu dans les locaux de la Rotonde au 3 rue Gaston Appert. Il est à noter que l'inscription au soutien scolaire devra se faire pour chaque nouvelle session.

- 6ème / 5ème : le lundi et jeudi de 17h30 à 19h
- 4ème/3ème : le mardi et vendredi de 17h45 à 19h15
- Seconde : le lundi et jeudi de 18h à 19h30

	Dates de session	Dates d'inscriptions aux sessions
Session 1	Du 21/09 au 16/10/2026	À partir du 29/08/2026
Session 2	Du 02/11 au 18/12/2026	À partir du 29/08/2026
Session 3	Du 04/01 au 05/02/2027	À partir du 19/12/2026
Session 4	Du 22/02 au 02/04/2027	À partir du 06/02/2027
Session 5	Du 19/04 au 11/06/2027	À partir du 03/04/2027

ENFANT

Nom - Prénom :

Date et lieu de naissance :

Âge :

Classe : Établissement scolaire :

Allergies ou problèmes de santé particuliers :

RESPONSABLE LEGAL (PÈRE, MÈRE OU TUTEUR)

Nom et Prénom :

Adresse :

Lien avec l'enfant

Profession du père : Téléphone :

Profession de la mère : Téléphone :

AUTRES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom :

Adresse :

Domicile : Portable : Travail :

Lien avec l'enfant :

Nom et Prénom :

Adresse :

Domicile : Portable : Travail :

Lien avec l'enfant :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

- Certifie avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de participation au soutien scolaire.
- Atteste que mon enfant a bien reçu les vaccinations nécessaires et obligatoires, et que les informations fournies dans cette fiche sont exactes.
- Reconnais que :
 - Mon enfant devra toujours avoir avec lui ses codes ENT/ENC pour permettre à l'équipe pédagogique de vérifier les devoirs à réaliser.
 - La mairie transmettra aux établissements scolaires de la commune la liste des élèves inscrits au soutien scolaire municipal.
 - En cas de comportement inadapté de mon enfant incompatible avec la vie collective, son inscription pourra être suspendue sans possibilité de remboursement.
 - Le non-respect des horaires entraînera le refus d'accueil de mon enfant.

J'autorise / Je n'autorise pas le Service Espaces Socio-culturel à utiliser pour ses publications (journal municipal, programmes, affiches, etc.) les photos de mon enfant prises à l'occasion du soutien scolaire.

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le

Signature des parents (ou représentant légal de l'enfant) :